



Le Maire de Pagny-sur-Moselle,

à

A l'ensemble des associations pagnotines

Le 19 janvier 2023

Téléphone : 03.83.81.71.18  
Télécopie : 03.83.81.58.44

Nos réf. : RB/TB/SV/ADC

**Objet : Règlement utilisation des panneaux lumineux**

Madame, Monsieur, Cher(ère)s Président(e)s d'association,

La ville de Pagny s'est équipée de 4 panneaux lumineux d'information. Leur installation devrait nous permettre à terme de supprimer les pancartes d'affichage temporaires, ainsi que la nuisance visuelle qu'ils représentent, placées sur le domaine public.

Il vous sera cependant toujours possible d'en positionner sur le domaine privé (ex : parking Carrefour Contact).

Maintenant que ceux-ci sont opérationnels, nous vous adressons ce courrier afin de vous exposer quelques prescriptions quant leur utilisation à votre profit.

1. Les messages que vous souhaitez diffuser doivent être envoyés par mail [communication@pagnysurmoselle.fr](mailto:communication@pagnysurmoselle.fr) et en copie à [accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr](mailto:accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr) 1 mois avant l'événement si possible.
2. Les messages diffusés concerneront en priorité les associations pagnotines et les associations de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson.
3. Pour les associations sportives, nous annoncerons uniquement les matchs ayant lieu le même jour au même endroit : **Ex** : Matchs de Handball – samedi xxxxx toute la journée, ou de xx à xx, à la salle Roger Bello.
4. Les messages des associations seront diffusés 15 jours avant l'événement, 7 jours avant pour les rencontres sportives.
5. Toutes propositions de message seront soumises à l'élu(e) concerné(e) pour validation et diffusion sur les panneaux.
6. Les messages diffusés sur les panneaux ne seront pas obligatoirement annoncés sur le site internet de la ville.

Comptant sur votre compréhension quant à ses conditions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(ère)s Président(es) d'association, l'expression de mes salutations distinguées.

**Sylvaine DELHOMMELLE,**  
**7<sup>ème</sup> Adjointe à la Vie Associative**  
**Et Culturelle**



**René BIANCHIN,**  
**Maire**

**Hôtel de Ville**  
1 rue des Aulnois  
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE  
Tél. : 03.83.81.71.18 - Fax. 03.83.81.58.44  
Courriel : [accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr](mailto:accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr)

**Horaires d'ouverture de la mairie**  
Du lundi au vendredi 9h/12h – 15h/17h30  
Service Urbanisme **SUR RDV UNIQUEMENT**  
Samedi (semaines impaires) 10h/12h (permanence Accueil/Urbanisme)  
Site internet : [www.pagnysurmoselle.fr](http://www.pagnysurmoselle.fr)